



Julien DIVE
Député de l'Aisne

Bernard PERRUT
Député du Rhône

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et
de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne 75007 PARIS

24 avril 2020,

Objet: Rétablissement de l'autorisation de déplacement intra-européen pour les personnes ayant un contrat de travail en milieu agricole.

Monsieur le Ministre,

Les viticulteurs subissent de plein fouet la crise sanitaire actuelle. Les contraintes engendrées par l'épidémie de covid-19 ont des répercussions très importantes sur leur activité économique. Une activité qui s'est en effet pratiquement arrêtée. A l'heure actuelle, la situation et les difficultés auxquelles les viticulteurs doivent faire face s'aggravent de jour en jour et l'absence totale de visibilité sur la suite des événements provoque de multiples interrogations.

Malgré leurs efforts pour sauver leur exploitation, les doutes et les interrogations s'intensifient : en effet, à cette période de l'année les viticulteurs organisent les travaux préparatoires des vignes, une étape essentielle dans le processus de production du vin. Concrètement, ils vont devoir ébourgeonner, palisser, tailler afin de préparer au mieux les vendanges qui viendront à partir de septembre.

Ils attendent habituellement dès le mois d'avril l'arrivée de travailleurs européens qui viennent leur prêter main forte. Or, les règles en vigueur imposées par le confinement ne permettent pas les déplacements intra-européens.

Par conséquent, nos viticulteurs se retrouvent dans l'impossibilité d'accéder à cette main-d'œuvre, une situation qui les inquiète fortement puisqu'il s'agit d'une période cruciale avant les vendanges.



Compte-tenu de ce constat, et face à l'urgence de la situation, nous souhaitons qu'un calendrier précis soit fixé et annoncé au plus vite, **l'objectif principal étant de définir une date permettant le rétablissement de l'autorisation de déplacement pour les personnes qui ont un contrat de travail en milieu agricole.**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération.

Julien DIVE

Bernard PERRUT